Paul REYNAUD

# allonon, Iministration - Rédaction :

Téléphone : St-Etienne 59-92 C. Ch. Postaux: Lyon 54-45 MERCREDI MAI 1940

42" ANNEE - N"

0.50

# Sur l'ordre du roi Léopold, l'armée belge capitule en rase campagne et ouvre à l'ennemi la route de Dunkerque

Le gouvernement belge flétrit cette trahison et décide de lever une nouvelle armée

# L'ALLOCUTION LES TROUPES ANGLAISES ET FRANÇAISES DE M. PAUL REYNAUD FONT FACE A LA SITUATION AVEC DÉTERMINATION Paris, 28 mai. au secours de son pays, le roi

ÉTIENNE: 10, Pl. J.-Jaurès

Voici le texte, pris à la radio, de l'allocution que M. Paul Rey-naud a prononcée, ce matin, à 8 h. 30:

- Je dois annoncer, au peuple français, un événement grave. Cet événement s'est produit cette nuit :

« LA FRANCE NE PEUT PLUS COMPTER SUR LE CONCOURS DE L'ARMEE BELGE. DEPUIS 4 HEURES NIQUE COMBATTENT SEU-LES, DANS LE NORD, CON-TRE L'ENNEMI. »

Vous savez quelle était la situation

A la suite de la rupture de notre front, le 14 mai, l'armée allemande s'est insérée entre nos armées, qui se sont trouvées scindées en deux groupes : l'un au Nord, l'autre au Sud.

Au Sud, ce sont les divisions françaises qui tiennent un nouveau front suivant la Somme et l'Aisne, puis rejoignant la ligne Maginot in-

Au Nord, un groupe de trois armées alliées : l'armée belge, le corps expéditionnaire britannique et quelques divisions françaises, dans lesquelles beaucoup d'entre nous ont un être cher. Ce groupe de trois armees, sous le ment du général Blanchard, était ravitaillé par Dunkerque. Les armées françaises et anglaises défendaient ce port au sud et à l'ouest : l'armée belge au nord.

C'EST CETTE ARMEE BEL-GE OUI VIENT BRUSOUE-MENT, DE CAPITULER SANS CONDITION, EN RASE CAM-PAGNE, SUR L'ORDRE DE SON ROI, SANS PREVENIR SES CAMARADES DE COM-BATS FRANÇAIS ET AN-GLAIS, OUVRANT LA ROUTE DE DUNKERQUE AUX DIVI-SIONS ALLEMANDES

Il y a dix-huit jours, le même roi, nous avait adressé un appel au secours.

A cet appel, nous avions répondu suivant un plan arrêté depuis décembre dernier par les états-majors alliés.

Or, voici qu'en pleine bataille, le roi Léopold III de Belgique qui, jusqu'au 10 mai, avait toujours affecté d'attacher à la parole de l'Allemagne la même valeur qu'à celle des Alliés, le roi Léopold' III. sans prévenir le général Blanchard, sans un regard, sans un mot pour les soldats francais et anglais qui, à son et l'amiral de la flotte Darlan.

A la fin de la matinée, il a reçu M. Pierlot.

DU 28

tanniques et françaises.

à combattre.

leurs centres d'appel.

Léopold III de Belgique a mis bas les armes. C'est là un fait sans précédent dans l'Histoire.

Le gouvernement belge m'a fait savoir que la décision du roi a été prise contre le sentiment unanime des ministres responsables. Il a ajouté qu'il est décidé, lui, gouvernement, à mettre au service de la cause commune, toutes les DU MATIN, L'ARMEE FRAN- forces de ce pays dont il peut CAISE ET L'ARMEE BRITAN- encore disposer, et, notamment, il veut lever une nouvelle armée et collaborer à l'œuvre d'armement de la

> C'est à nos soldats que nous pensons. Ils peuvent dire, eux, que leur honneur est intacte. Ils accomplissent, sur tout le front, un effort magnifique. Chaque jour, pendant ces dix-huit jours de bataille, ils ont donné mille exemples d'héroïsme.

> De jeunes généraux français, qui viennent à peine de remplacer leurs anciens, se sont déjà couverts de gloire. Nos chefs et nos soldats forment un bloc dans lequel le pays a une confiance totale et qui fera, demain, l'admiration du monde

sombres viendraient. Ils sont venus. La France a été envahie cent fois et jamais battue. Que nos courageuses populations du Nord s'en souviennent.

C'est à travers les épreuves qui nous attendent que se forgera l'âme nouvelle de la France, qui la pera plus grande que jamais.

Notre foi dans la victoire est intacte. Les forces de chaque soldat, de chaque Français, de chaque Françaises sont décuplées. Le malheur a toujours grandi la France. Jamais elle n'a été plus unanime qu'aujourd'hui. Sur la nouvelle ligne que vient d'établir notre grand chef Weygand, en plein accord avec le maréchal Pétain, sur la Somme et sur l'Aisne, nous tiendrons, et, parce que nous aurons tenu, nous vain-

### Les réceptions de M. Paul Reynaud

M. Paul Reynaud a reçu, dans la matinée, M. Bullitt, ambas-sadeur des Etats-Unis à Paris,

matin

COMMUNIQUÉ OFFICIEL Nº 535

MAI

La situation militaire s'est aggravée d'une manière impré-

Celles-ci font face à cette nouvelle situation et continuent

Voici de jeunes gens belges, évacués en France, rejoignant

(Photo France-Presse.)

vue dans le Nord par suite de la capitulation du roi des Bel-

ges. dont l'armée était engagée aux côtés des troupes bri-

Rien d'important à signaler sur le reste du front.



Nous savions que des jours. Le nouveau chef d'état-major impérial britannique, le général John G. DILL, inspectant un secteur des troupes britanniques en France, alors qu'il était lieute nant général.

ces interalliées à l'égard du com-

«La trahison du roi Léopold est une trahison personnelle dont le roi doit supporter, seul, la responsabilité totale » déclarait-on, ce matin, dans les milieux mili taires autorisés où on soulignait que cet événement, gros de conséquences et extrêmement grave, s'était produit au moment même où les troupes alliées commençaient à marquer des succès locaux, comme celui d'hier après-midi, à Aire, sur le cours supérieur de la Lys, où les troupes britanniques et françaises avaient marqué de sérieux succès contre les troupes allemandes, contre les ports de la côte, et notamment Calais qui, hier

soir tenait toujours. Les troupes françaises et an-glaises malgré la gravité de la situation continuent d'y faire face avec détermination et, ce matin, les combats continuaient partout.

Sur la Somme, les opérations de nettoyage continuent malgré la résistance acharnée des détachements ennemis. De part et d'autre de la Meuse, les Alle-mands ont déclenché au cours de l'après-midi d'hier et dans la nuit, une attaque puissante et un gros coup de main. Les deux tentatives ont été complètement repoussées avec de for-

tes pertes. La trahison, en plein combat, du roi Léopold, commandant en chef des armées belges qui, jusqu'à présent luttèrent magnifiquement au coude à coude avec leurs frères d'armes français et anglais, est un fait inouï, qui a rempli d'étonnement et indigné les milieux militaires français.

Il faut remonter jusqu'à la fameuse trahison des Saxons qui, le deuxième jour de la bataille de Leipzig, en 1813, passèrent des rangs de l'armée de Napoléon dans ceux des armées prussiennes, pour trouver dans les annales de l'histoire militaire un

fait comparable. Gardons, cependant, toute no-tre estime à l'armée belge, qui, depuis le début de l'invasion allemande, a fait tout son devoir, et même plus que son devoir, d'une façon magnifique au cours Flandres, et en défendant Liège et Namur.

Avant-hier encore, les troupes belges avaient contenu avec énergie les attaques allemandes dans la région de Courtrai et sur la Lys, déclarait-on, ce ma-tin, dans les milieux français

La décision d'arrêter les hostilités entre les troupes belges et allemandes est une décision personnelle du roi Léopold prise sans en avertir le commande. ment supérieur intérallié des armées du Nord, seul le roi en porte la responsabilité totale. Les faits permettent donc, des

maintenant, d'établir que la décision du roi Léopold constitue, outre une trahison politique. par le chef d'une partie des for-

auquel il était subordonné. mands qui a eu lieu ce matin, à cinq heures et, notamment, s'il s'agit serait suivie d'une démobilisa- vées dans ce secteur de l'Est. tion de l'armée belge.

Quoiqu'il en soit, la défection la même région, et à l'ouest du du roi Léopold place les armées cours de la Meuse, les Alleranco-britanniques dans une siuation extrêmement sérieuse à laquelle elles font cependant tace avec détermination et continuent la lutte avec énergie.

Sur la Somme, il n'y a pas eu de très gros combats. Les troupes françaises qui agissent par endroits sur les deux rives du cours d'eau continuent la destruction des détachements et des petites unités allemandes qui opposent une résistance acharnée Sur la Meuse, les hostilités marquent une reprise très nette depuis deux jours.

Hier, les Allemands ont lancé une attaque mettant en ligne des forces d'une division et qui a été appuyée par une violente préparation d'artillerie.

Cette grosse altaque a été memandement suprême de celle-ci née à fond et complétement repoussée par les troupes françai-On ignore encore les condi- ses. Les Allemands ne semblent tions de l'arrêt des hostilités en- pas avoir lancé beaucoup d'entre l'armée belge et les Alle- gins blindes dans cette attaque. Suivant le rapport du commandement français sur place, d'une capitulation ou les pertes allemandes ont de d'une suspension d'armes qui nouveau été extrêmement éle-

> Cette nuit, sensiblement dans mands ont déclenché un gros coup de main, mettant en jeu deux à trois bataillons d'infantérie et appuyé par une forte préparation d'artillerie.

Après un voilent combat nocturne, le coup de main a été complètement repousse.

### Deux maires de la Meuse sont révogués

Paris, 28 mai. Sur la proposition du minis-tre de l'Intérieur, M. Bruand, maire de la commune de Vauet M. Mathieu, maire a commune de Neuvilly, du département de la Meuse, so voqués de leurs fonctions.

Ostende- 0

# Une proclamation de M. Pierlot nom du Gouvernement belge

Le roi ayant rompu le lien qui l'unissait à son peuple, le pouvoir sera exercé par le Conseil des ministres en attendant la réunion des Chambres

M. Pierlot, président du Conseil des ministres de Belgique, a adressé cet après-midi, à 16 h. 30, au nom du Gouvernement belge, à ses compatriotes, la proclama-tion suivante qui a été radiodif-

BELGES, Passant outre aux avis formels et unanimes du Gouvernement, le roi vient d'ouvrir des négo-ciations séparées et de traiter

avec l'ennemi. La Belgique sera frappée de stupeur, mais la faute d'un homme ne peut être imputée à la nation tout entière. Notre armée n'a pas mérité le sort qui lui est fait. L'acte, que nous dé-

plorons, est sans valeur légale. Il n'engage pas le pays. Aux termes de la Constitution belge, que le roi a juré d'observer, tous les pouvoirs émanent de la nation. Ils sont exercés de la manière établie par la Constitution

avoir d'effet s'il n'est pas contresigné par un ministre. Ce prin-cipe est absolu. Il est une règle

fondamentale du fonctionnement de nos institutions. LE ROI ROMPT LE LIEN QUI L'UNISSAIT A SON PEUPLE ET S'EST PLACÉ SOUS LE POU-VOIR DE L'ENVAHISSEUR, DES LORS, IL N'EST PLUS EN SITU-ATION DE GOUVERNER, CAR, DE TOUTE EVIDENCE, LA FONC-TION DU CHEF DE L'ETAT NE PEUT ÊTRE EXERCER SOUS LE CONTROLE DE L'ETRANGER. Les officiers et fonctionnaires

sont donc déliés du devoir d'obéissance auquel les obligeait leur serment de fidélité. D'autre part, la Constitution belge organise la continuité des

Ses dispositions visent notamment le cas présent, où le roi se trouve dans l'impossibilité de ré-Dans ce cas, il y a lieu à réu-nion des Chambres.

Dans l'intervalle, les pouvoirs constitutionnels du roi sont exercés, au nom du peuple belge, par les ministres réunis en par les ministres reunis Conseil et sous leur responsa-

tuel, seul régulièrement consti-tué et investi de la confiance des Chambres, qui ont approuvé sa volonté de défendre jusqu'au bout, et en communaut, avec les Alliés, l'indépendance de la Bel-gique et l'intégrité du territoire contre la plus odieuse des agres-

Le9 Gouvernement ne faillira pas à son devoir.
Réuni à Paris, d'accord avec
les présidents des deux assem-blées législatives et avec les ministres d'Etat qui ont pu être consultés, le gouvernement, sûr d'être l'interprète de la volonté du pays, est résolu à continuer la lutte pour la délivrance du

Parmi la courageuse jeunesse qui avait répondu à l'appel du gouvernement,unie aux éléments militaires belges qui se trouvent en France et en Grande-Breta-gne, une nouvelle armée va être levée et organisée.

Elle entrera en ligne aux côtés de celles des alliés. Les Beiges non appelables au service armé seront, selon leurs aptitudes, affectés aux travaux

de mobilisation civile ou des fabrications militaires. Ainsi, toutes les forces dont nous disposons encore seront mises au service d'une cause qui

est devenue la nôtre depuis l'a-gression de l'Allemagne. Dès aujourd'hui, les mesures nécessaires seront prises en vue d'une exécution aussi rapide que

possible de ces résolutions.
Il importe d'affirmer immédiatement et d'une manière tangible la solidarité qui continue à nous unir aux puissances qui

nous ont prêté leur garantie conformement à leurs engage-Beiges ! Nous vivons la plus douloureuse épreuve de notre histoire.

L'heure est venue de nous sou-venir des leçons de vaillance et d'honneur qui nous ont été don-nées par ceux qui combattirent de 1914 à 1918. Quoi qu'il arrive, nous reste-rons dignes d'eux.

es, au nom du peuple beige, ar les ministres réunis en M. Van Der Porten, ministre de l'Intérieur de Belgique, a lu aussitôt après, en flamand, la C'est à ce principe qu'entend même proclamation.

dernières nouvelles

qui nous parviennent de Hollande nous donnent une

idée de ce qui nous arrive

rait si nous nous laissions, nous aussi, germaniser. C'est le sinistre Seyss-In-quart qui a élé chargé de sévir férocement dans les territoires accurés

sevir ferocement dans les territoires occupés.
Les juijs sont parqués dans des « réserves » ; des Hollandais de vieille souche vont être massivement expédiés en Pologne ; tous les intellectuels démocrates seront progressivement « éliminés » . enfin des tonc-

nines »; enfin, des fonc-ionnaires allemands sont

de spolier les habitants

chargés de coloniser le pays

Jamais au cours de l'His-toire, fut-ce durant les plus sombres invasions barbares, on n'a vu fouler aux pieds avec un tel mépris les plus élémentaires sentiments hu-mains

seulement sa dernière carte, mais aussi celle de son pays: l'avenir fera payer cher à l'Allemagne son effroyable aberration

Un raid d'avions japonais

sur Tchounking

Des avions japonais ont effec-ué un nouveau raid, cet après-

nidi, sur les faubourgs ouest de

tuées à l'entrée d'un abri.

Tchounking, 28 mai

personnes ont été

de tous leurs biens.

# LE ROI FÉLON a succédé au roi chevalier

Paris, 28 mai.
C'est avec une stupeur indignée que la France, ce matin, à l'écorte, a entendu M. Paul Reynaud.
Le président du Conseil français a dit comment le souverain — on ose à pelne le désigner ainsi — a donné l'ordre de capituler à ses troupes qui, depuis des semaines, luttaient pour défendre le sol de la patrie contre la souillure de l'envahisseur et qui, hier encore, soutenaient aux côtés des soldats français et anglais, des combats héroïques.

« SANS UN REGARD... »

SANS UN REGARD... » « SANS UN REGARD... »

Léopold III a fait cela sans prévenir la France et la Grande-Bretagne qu'il avait, pourtant, appelées à l'aide, quand les Allemands franchirent la frontière de son pays. Il a fait cela sans prévenir le général Weygand avec qui il avait, cependant, conféré quelques jours plus tôt, sans prevenir le général Blanchard qui commandait, dans le Nord, les troupes françaises, anglaises et belges. Il a fait cela « sans un regard », a dit M. Paul Reynaud, avec un accent de tristesse indicible.

RIEN NE L'A ARRETE.

RIEN NE L'A ARRETE.

Quelque blasés que nous soyons devenus par le fait des épreuves qui nous sont infligées depuis huit mois, des volte-face, des reniements dont nous avons été les témoins, des apostasies qui se sont manifestées au grand jour, sans la moindre pudeur, nous restons confondus, nous, Français, devant le geste inqualifiable de cet homme, rejetant, en un instant, comme un fardeau trop lourd pour ses épaules, un passé de fidélité, répudiant des années d'amitié scellées par le sang versé en commun, en arrière des siècles, de langue, d'esprit, de culture semblables, bafouant son propre honneur et, ce qui est plus grave, l'honneur des siens, l'honneur d'une noble et courageuse nation.

Rien de tout cela qui a dû, tout de même, lui remonter à la gorge, au moment des se déshonorer nour

Rien de tout cela qui a dû, tout de même, lui remonter à la gorge, au moment de se déshonorer pour toujours, ne l'a arrêté... Rien, pas seulement ce sentiment qui, d'ordi-naire, subsiste au cœur de l'homme le plus déchu, le plus vil, le sou-venir, l'exemple de son père qui eut du l'obliger, l'enchaîner malgré lui.

l'obliger, l'enchaîner malgré lui. Lu « Roi chevalier » a succédé le Quelle triste, quelle lamentable époque où Hitler, ce « pourrisseur d'ames » trouve tant de lâches, tant de traitres à son crédit. TRAITRISE CALCULEE

Il n'est pas besoin d'être grand clere pour discerner comment la traitrise de Léopold III fut calcu-lée, partant, plus abominable en-core que si elle avait été spon-

tanée.

De surcroit, la félonie du rot s'applique autant à son peuple qu'aux Alliés.

sappique autant a son peuple qu'aux Alliés.

Il aurait pu, aux premier jours, ouvrir les frontières de son pays à l'envahisseur. C'était, au point de vue international, son droit strict, quitte à s'expliquer, plus tard, avec ses ministres, son parlement et les mandants des uns et des autres. On aurait su, dès lors, à quoi s'en tenir... Nos troupes et les troupes britanniques se seraient vouées uniquement à la défense du territoire français et, certainement, la bataille n'aurait pas pris la physionomie qu'elle a actuellement.

Aujourd'hui, tout peut fair e croire — nous hésitons encore à considérer la conjoncture avec certitude — que le roi de Belgique, en appelant à l'aide les soldats anglais et français a voulu les attirer dans un piège et les mettre en difficulté.

C'est le moins que l'on puisse

ficulté.

C'est le moins que l'on puisse dire, si l'on considère les faits et la situation, au lendemain de la capitulation belge, du corps expéditionnaire britannique et des divisions françaises engagées dans le combat qui, hier encore, faisait rage.

UN PLAN MACHIAVELIQUE?

La trahison de Léopold III paraît bien être une trahison échelonnée, si l'on peut dire. On ne manquera pas, dans les jours qui vont suivre, d'apprendre des choses capables d'éclairer, d'une manière crue, cer-tains épisodes de l'avance des trou-pes allemandes en Belgique.

pes allemandes en Belgique.

Pourquoi ne pas penser que la honteuse capitulation de la nuit dernière, n'est pas appelée à avoir une corrélation sur un autre point de l'Europe? Qui dit qu'elle ne constitue pas une des étapes importantes d'un plan machiavélique dont le déroulement compiet ne se ferait plus longtemps attendre? Qui pourrait, enfin, affirmer que « l'heure » de cette capitulation ne va pas déclencher, à l'autre extrémité de la France, une « heure » dont on nous dit, depuis quelques jours, qu'elle est sur le point de sonner?

Point n'est besoin de préciser. On

Point n'est besoin de préciser. On nous a certainement compris LA RESOLUTION DES ALLIES.

LA RESOLUTION DES ALLIES.

SI, bien des éléments de la situation demeurent encore confus, if en est un qui est patent, indiscutable : la résolution des Alliés.
Dirons-nous que le nouveau malheur qui nous frappe — quand en aurons-nous épuisé la coupe? — grandit, fortifie cette résolution. Un réconfort, d'ailleurs, nous vient par le fait de l'attitude du gouvernement Pierlot qui, se désolidarisant du roi, affirme sa ferme volonté de continuer la lutte à nos côtés.

Le roi Léopold a voulu livrer son

Le roi Léopold a voulu livrer son peuple à l'esclavage, mais ce peuple entend demeurer libre.

Le nouveau représentant des Etats-Unis au Canada

Washington, 28 mai. Le directeur des Affaires d'Europe au département d'Etat, M. Jay Pierrepont Moffat, rempla-sera M. James Cromwell comme ministre des Etats-Unis au Ca-

La désignation de M. Roosevelt sera ratifiée par le Sénat, prochainement



# UN JOUR Dernières nouvelles. 4 h. du matin

Les relations

germano-russes

La propagande du docteur Goebbels contre la Russie serait, dit on, sur le point d'être bientôt dé clenchée. Les sujets qui seront exploités sont les suivants : Les Russes ont saboté les conventions économiques germano-russes en s'opposant à l'envoi des ingénieurs allemands pour organiser l'économie et les transports russes.

Ensuite, les Russes sont intervenus dans le jeu balkanique de l'Allemagne, l'accord militaire de Moscou-Belgrade empêchera, désormais, le Reich de régler les questions balkaniques a platoniquement » comme elle le voulait. De plus, la Russie a renoué des relations plus qu'amicales avec la Turquie, alliée des démocraties. D'autre part, si le Reich n'a

pas encore pu mettre la main sur minerai de fer suédois, la faute en revient à l'U. R. S. S. qui a fait échec au transit des troupes allemandes à travers la Suède et encore le commerce de transit en faveur de l'Allemagne par les ports russes a tellement diminué pendant ces dernières trois semaines, que l'on lancera dans les journaux allemands une campagne sur le « sabotage russe ».

I 'Allemagne menacerait, ensuite, la Russie de la puissance de la Reichswehr, pendant que le Reich tenterait d'augmenter ses transits via l'Italie.

L'inquiétude est grande à Berlin au sujet de l'U. R. S. S., et du départ pour le Kremlin de la mission anglaise Stafford Cripps.

### « Limogeages »

Des généraux, dont la fatique s'est affirmée depuis le début de l'offensive allemande, viennent d'être mis à la retraite. Il en fut de même en 1914. Le général Ruffey et le général Lanrezac, qui commandaient l'un l'armée des Ardennes, l'autre celle de Charleroi, durent, en pleine retraite. céder, à quelques jours de distance, leur commandement au géné ral Sarrail et au général Franchetd'Espérey. D'autres furent égale ment limogés.

Certains « espoirs » vont pouvoir révéler leur science militaire. Convient-il de rappeler que le maréchal Pétain, en août 1914, n'avait que cinq galons à la veille de prendre sa retraite, à cinquante-neuf ans ?

### Lâchage

Après le « roi chevalier » voici le « roi lâcheur ». Lamentable signe des temps ...

La trahison de Léopold III est totale, « totalitaire », pourrait-on dire. En pleine bataille, sans avertir les Alliés, qui s'étaient portés immédiatement à son secours, ce méprisable souverain, malgré se ministres, a donné l'ordre à ses généraux de capituler, ouvrant aux ennemis de son pays, aux ennemis communs, la route de la mer

Certains faits qui, depuis le 10 mai, avaient paru troublants aux observateurs avertis, s'éclairent, aujourd'hui, d'un jour cruel. Et l'on peut se demander si la « capitulation concertée » du roi des Belges ne précède pas un autre événement.

Des succès

### qui coûtent cher

La tactique forcenée de l'étatmajor allemand lui coûte horrible. ment cher.

On dit que plus d'un demi-million d'hommes appartenant aux troupes d'élite de la Reichwher auraient déjà été mis hors de combat. Certes, le Führer se moque de semer la mort dans son propre pays, mais ce qui est plus grave pour lui, des milliers de tanks et plus de deux mille avions sont à l'heure actuelle à la ferraille - une ferraille qui ne pourra pas être récupérée.

Enfin, les réserves d'essence s'épuisent, il se pourrait qu'un jour Hitler soit obligé d'envisager soudain l'occupation militaire des puits de pétrole roumains. Un front de plus à soutenir...

à une prochaine intervention de l'Italie et des Etats-Unis

Tokio, 28 mai. Le premier ministre, l'amiral Yonai, a réuni aujourd'hui, pour la première fois, le nouveau Cabinet restreint pour décider s'il convenait que le gouvernement japonais revise sa politique à l'égard de l'Europe, pour permettre une rapide conclusion de l'incident de Chine.

Selon le journal japonais Asahi, les ministres ont discuté pour établir quelles étaient les

ASAM, les ministres ont discule pour établir quelles étaient les nations européennes qui gagneraient probablement la guerre, pour déterminer s'il était vraisemblable de prévoir une intervention de l'Italie dans le con-lit et s'il était probable que les Etats-linis internient dans ats-Unis interviendraient dans s Indes Néerlandaises. Selon le Kokumin Shimbun M. Arita, ministre des Affaires étrangères, aurait déclaré que ni l'Italie, ni les Etats-Unis n'interviendraient dans la guerre dans un proche avenir.

## Mouvement diplomatique

1 h. du matin. Le « Journal Officiel » de ce

matin, mardi, publie le mouve ment diplomatique suivant : Par décret en date du 7 mai 1940, M. Magny, ministre pléni-potentiaire de deuxième classe à Dublin, non installé, a été nom-mé représentant de la France à la commission de contrôle des linances helléniques et a été pla-ce hors-cadre. M. de Laforcade, ministre plénipotentiaire de deuième classe, hors-cadre, à la isposition du contrôle des finanhelléniques a été replacé is le cadre des agents de son

Par decret en date du 14 mai 940, M. Mercier ministre pléni-potentiaire de deuxième classe, à lira, a été nommé envoyé ex-raordinaire et ministre plénipoentiaire de la République à As-

ade et a été nomme envoyé ex aordinaire et ministre plénipo

entiaire de la République à Du-

Par décret en date du 17 mai 1940, M. Barois, ministre pléni-potentaire de deuxième classe à caracas, a été nommé envoyé ex-traordinaite et ministre plénipen-tiaire de la République, à La Ha-vane. M. Lépissier, ministre pléprotentiaire de deuxième classe Bangkok, a été nommé envoy extraordinaire et ministre pléni-potentiaire de la République, à Caracas. M. Hélouis, conseiller d'ambassade de première classe, à Berne a été chargé de la légaion de France à Bogota.

Par décret en date du 25 mai Par decret en date du 25 mai 1940, M. Wladimir d'Ormesson a été nommé ambassadeur et en-voyé extraordinaire de la Répu-blique près le Saint Siège. M. Coulondre, ambassadeur de France a été nommé ambassadeur et envoyé extraordinaire de la République, à Berne. M. Reom de la Baume, ministre plé-potentiaire de première classe, largé de fonctions de directeur dajoint des affaires politiques et commerciales à l'administration centrale, a été nommé ambassa-leur et envoyé extraordinaire de a République, à Madrid. M. Pey-outon, ambassadeur de France, à Buenos-Aires, a été nommé am-bassadeur et envoyé extraordi-naire de la République à Buca-rest. M. Ti ierry, ambassadeur et envoyé extraordinaire de la République à Buenos-Aires, M. d'Aumale, ministre plénipotentiaire de deuxième classe à Bogota, a été chargé à titre temporaire du consulat général à New-

### La réglementation de la publication des journaux

Le « Journal Officiel » public un décret réglementant la publication des journaux. Pendant la durée des hostilités création de tout nouveau tour al quotidien ou périodique es oumise à l'autorisation donné ar arrêté du ministre des Fi

Les journaux quotidiens auront roit, hebdomadairement, à un oids de papier représentant ce ui employé par un journal de format normal paraissant cinquours à deux pages et deux jours

AU JOUR LE JOUR

Paris, 28 mai. Le chien est le grand ami du soldat. Il se trouve toujours sur la route un chien errant qui s'attache au régiment qui passe, en reconnaissance des reliefs de rata qu'on lui a jetés. Et, à partir de ce moment, le chien partage la bonne ou la mauvaise fortune de ses compagnons qui le choient à qui mieux mieux.

Au cours des dernières opérations, lorsque nous traversames des cités abandonnées par les habitants, tous les chiens qui avaient perdu leurs maîtres et qui gardaient fidèlement les foyers déserts, furent recueillis par nos troupes.

douzaine d'artilleurs descendus du front, qui regagnaient leur dépôt pour être rééquipés et affectés à une nouvelle batterie. Ils étaient en Belgique au moment de la fourniments et les valises encom- core leurs babines. braient deux compartiments, et sur une capote bleu horizon pliée de vingt ans, qui marchait courbé en quatre reposaient une chieune sous le faix de son barda, troude petite taille et les deux chiots vait encore le moyen de se charqu'elle allaitait. Dans un coin, un ger d'un fardeau si précieux. autre soldat tenait sur ses genoux

un jeune chien, joueur et pataud à sonhait.

- Ne craignez rien, me dit le brigadier, nous les avons épucés. Je souris, car j'aime les chiens, et je pensai que si les hommes ne donnaient que des puces à leurs semblables, ce seraient de braves bêtes !

Je connus bientôt toute l'histoire du chenil ambulant. La chienne avait mis bas en plein bombardement de Mons et l'autre avait été ramassé alors qu'il jouait avec une bombe incendiaire qui avait oublié d'éclater.

- On n'allait pas laisser ces pauvres « clebs » acheva l'artilleur. Sûr que les Boches les au-raient bouffés. D'ailleurs, ils rel'ai voyagé, ce matin, avec une verront leur pays aussi vrai que nous, nous reverrons Paname.

Comme nous arrivions à destination, le plus jeune du détache ment, un engagé volontaire, prit un panier d'osier comme en ont grande attaque, et, en battant en les paysannes pour la cueillette retraite, ils avaient entassé toutes des fruits, en recouvrit le fond sortes de provisions dans des sacs d'un cache-nez de laine et déposa de jute pour en laisser le moins sur cette chaude et molle couche possible à l'ennemi. Les sacs, les les deux chiots qui léchaient en-

Et j'admirais comment ce gosse Jacques CHOLET.

# du Monde Le Japon ne croit pas LA CAPITULATION Communiqué officiel DU ROI LÉOPOLD

# Le gouvernement belge décide de continuer la lutte

France et ses alliés, la lutte pour la liberté, le droit et la victoire. « Jamais l'Histoire n'a connu

« Jamais l'Histoire n'a connu semblable trahison. » Puis M. Léger, maire de Vichy, flétrit, à son tour, la trahison du roi des Belges et dit sa certitude que l'armée beige continuera de combattre aux côtés des armées alliées insqu'à la victoire sur la

alliées jusqu'à la victoire sur la barbarie.

arbarie. Durant toute la journée, de iombreux réfugiés belges sont llés se recueillir devant la sta-

Les mesures prises à l'égard

des ressortissants allemands

sont étendues

jusqu'à l'âge de 65 ans exclus

L'Etat-Major de la XIIIe Région

Les mesures prises à l'égard des ressortissants allemands des deux sexes sont étendues aux intéresssés âgés de 55 à 65 ans exclus.

âgés de 55 à 65 ans exclus.

En conséquence, les ressortissants allemands du sexe masculin devront se rendre, sans délai, à l'un des centres de rassemblement suivants: Château de La Fouillouse, commune d'Ouches, près de Roanne, pour ceux habitant les départemnets du Puy-de-Dôme, Loire et Haute-Loire. Centre d'Huriel, près Montlucon, gare Huriel, pour ceux habitant les départements suivants: Allier, Creuse, Corrèze et Cantal,

Ceux qui contreviendraient à cet

Cantal, Ceux qui contreviendraient à cet ordre seront mis en état d'arres-

les ressortissantes allemandes seront avisées du fonctionnement des centres d'examen par voie d'affiches spéciales et de communiqués à la presse.

Le Kaiser assistera

à Potsdam

aux funérailles de son petit-fils

Le correspondant berlinois de a National Zeitung de Bâle nande que l'ex-kaiser assistera

aux funérailles de son petit-fils le prince Guillaume de Prusse, fils-aîné du kronprinz, qui au-

Les infirmières

de la zone des armées

jourront

de la franchise postale

L'Officiel publie un décret-lot ayant pour objet l'extension au profit des infirmières servant

ranchise postale concédée aux nilitaires et marins en campa

gne ou présents sous les dra

directeur

à Potsdam, demain

Paris, 28 mai.

Saint-Etienne.

tue du roi Albert Ier

De l'agence Belga : On annonce officiellement que le gouvernement belge a décidé que la Belgique continue la lutte aux côtés de ses allies.

Il mettra en action toute son armée de France, composée des éléments en reformation, et lancera dans la bataille toutes les forces vives de la nation pour triompher de l'envahis-

### Les milieux belges stigmatisent l'attitude du souverain

Paris, 28 mal. Dans les milieux belges de Pa-ris, ce matin, la nouvelle de la capitulation du roi a provoqué à fois un sentiment d'intense af-ction et une réaction violente contre l'attitude du monarque.

A l'ambassade de Belgique, aux divers sièges des sociétés belges de France, dans les locaux des journalistes décidés à faire, ici, out leur devoir d'imposantes éunions se sont tenues, stigma-isant l'attitude du souverain et éclamant une action énergique e la part du Gouvernement Unanimement, a été approuvée décision des ministres de mettre les Belges au service total de la France et de la cause alliée. « Nous réagirons avec tous nos moyens, avec tout ce que nos âmes et nos corps tiennent en-core d'énergie et de virilité. » Telle est le mot d'ordre donné

traccepté par tous.
L'acte de forfaiture du roi, agissant seul, contre l'avis unanime du Gouvernement, est ressenti comme une offense au senment et à l'honneur de la na

Un sénateur a déclaré : « Tous los efforts, sans compter, tout de uite, pour essayer d'effacer cette tache, unique dans notre histoire nationale ».

### Une allocution de M. Churchill à la Chambre des Communes

Londres, 28 mai La « B. B. C. » annonce dans son bulletin d'information, de 17 heures, que M. Churchill a fait cet après-midi, à 16 heures, une déclaration à la Chambre des

declaration a la Chambre des Communes, au sujet de la reddi-tion du roi Léopold. C'est dans la journée d'hier, a précisé M. Churchil, que le roi Léopold a envoyé des plénipoten-tiaires auprès du commandement allemand, demandant un armistice. Aussitot les commandements britannique et français ont donbritannique et français ont don-né l'ordre à leurs généraux de se dissocier de ce procédé. C'est cette nuit, à quatre heures du matin, que le feu a cessé sur le front de Belgique. Ce n'est pas le moment ajoute M. Churchill, de prononcer un jugement au sujet des capacités du roi Léopold, en tant que chef de l'armée belge. En tout cas, l'armée belge a combattu brave-

de l'armée belge. En tout cas, l'armée belge a combattu bravement et le gouvernement belge s'est dissocié de la décision prise par le roi Léopold. Le gouvernement belge déclare être le seul gouvernement légal et a souligné son intention de continuer à combattre à côté des Alliés.

Rien ne saurait nous détourner de notre devoir, qui est de défendre la cause mondale pour laquelle nous nous sommes enlaquelle nous nous sommes en L'allocation de M. Churchill a été saluée par de vives acclama-

# L'Allemagne dégarnit la frontière suisse

On sait que d'importantes concentrations de forces alleman-des avaient été opérées, ces jours derniers, à la frontière suisse. On apprend, aujourd'hui, que l'état-major du Reich a dépêché vers le front du Nord des ren-forts précisément amenés de la frontière helvétique et des lignes Siegfried.

# **Tout Vichy manifeste** devant la statue du roi Albert ler

Et flétrit la capitulation honteuse de Léopold III

Vichy, 28 mai. En présence d'une foul'e cons En présence d'une foul'e considérable une émouvante manifestation de loyalisme envers la France s'est déroulée hier, à midi, devant la statue du roi Albert Iet. M. hibout, président du comité franco-belge, après avoir déposé une gerbe de fleurs, lut la proclamation suivante : « Les Belges réfugiés en France, apprenant avec une stupeur indiscible et profondément douloureuse la capitulation honteuse souscrite par Léopold III contre l'avis de son gouvernement, profondément par Leopoid III contre l'avis de son gouvernement, profondémen indignés par cette attitude de traîtrise et de lâcheté, font le ser ment, devant l'effigie du roi-che traitrise et de lâcheté, font le serment, devant l'effigie du roi-chevalier, sublime incarnation de l'honneur, de rester jusqu'à la mort fidèles à la France, assurent le gouvernement de leur entier dévouement et le conjurent de prendre d'urgence toutes mesures de nature à sauver l'honneur et de continuer, avec la l'expensive de la lord. Vente moyenne.

prix extrêmes vifs 450 à 1020. Vente bonne.

Veaux. — Amenés 304 ; renvoi 0 ; abattoir 142 ; première qualité 975 à 1075 ; deuxième qualité 975 à 875 ; extrêmes 775 à 975. Vente caime.

Moutons. — Amenés 57 ; renvoi 0 ; abattoirs 434 ; première qualité 1900 ; deuxième 1700 ; troi-sième 1400. Vente moyenne.

# N 536 DU 28 MAI (soir)

solution.

me.

# plus de 2.000 avions

Londres, 27 mai.

26 mai par les avions.
On précise que ce chiffre re présente le nombre d'appareils ennemis dont la destruction a été officiellement établie. ient d'être privé en un peu plus

Sur ces 2.000 environ, 70 étaient des chasseurs et les au tres des bombardiers. La destruc-tion de 700 chasseurs représente donc pour l'Allemagne une perte de 700 pilotes et la destruction de 1.300 bombardiers comprenant chacun trois ou quatre homme d'équipage représente une pert

Parquet (à terme)

ordre seront mis en état d'arrestation.

Les étrangers visés ci-dessus pourront, à leurs frais, prendre le chemin de fer ou tout autre moyen de transport public pour rejoindre le centre de rassemblement assigné. Ils devront se munir de vivres pour trois jours et du matériel nécessaire pour leur alimentation (fourchette, cuillère, cart, etc...), y compris les vivres, ils ne devront pas avoir plus de 30 kilos de bagages. Parquet (à terme)

3 %, 70.25; 4 % 1917, 75.65;
4 % 1918, 74.50; 5 % 1920, 107.50;
4 % 1925, 164.25. — Calsse Autonome, 890. — Banque de France,
7.450. — Banque de l'Indo-Chine,
7.000. — Banque de Paris, 865. —
Comptoir d'Escompte, 640. — Credit Foncier, 2.890. — Crédit Lyonnais, 1.480. — Société Générale,
750. — Suez, action, 13.100. — Générale d'Electricité, 1.420. — Thomson-Houston, 262. — Schneider (Le
Creusot), 1.560. — Kuhlman, 668.
— Produits chimiques Alés, 1.850.
— Saint-Gobain, 2.136. — Citroën,
560. — Feugeot, 441. — Obligations Young 5 1/2 % 115. — Crédit Foncier Egyptien, 2.950. — Central Mining, 2.240. — Rio-Tinto,
2.490. — Royal Dutch 1/10, 4.675.
— Banque (à terme)

Banque (à terme)

Parquet (comptant) P. T. T. 5 %, 495. — Crédit Na-ional 1919, 500 : 1920, 488. — B. N. tional 1919, 500; 1920, 488. — B. N. C. I., 607. — Crédit Foncier, 2.900. — Loire et Centre, 327. — Energie Industrielle, 870. — Force Motrice du Rhône, 600. — Châtillon-Commentry, 1.802. — Commentry, 1.250. — Agence Hayas, 460 mentry, 1.802. — Comments 1.250. — Agence Havas, 460. Bergougnan, 632. — Dunlop, 658.

# Etat civil de St-Etienne

Mort de M. Bourrageas

du «Petit Marseillais» Marseille, 27 mai.
On annonce la mort de M. G.
Bourrageas, directeur du « Petit
Marseillais ». Né à Marseille le
26 avril 1877, M. Bourrageas était
entré au » Petit Marseillais » à
la mort de son père en 1902. Il
avait pris une part active à l'organisation de l'Exposition coloniale de Marseille en 1922 et fut,
pendant dix années, président du
vyndicat national des quotidiens Marseille, 27 mai Syndicat national des quotidiens régionaux M. G. Bourrageas tait, depuis 1936, grand officier

# LA RÉGION ALLIER

de la Légion d'honneur.

te, appartenant à M. Cassiot, marchand de charbons, rue Salignat, conduite par le chauffeur Cyprien Grégo, a heurté et renversé M. Manuel Maiselshon, âgé de 69 ans, originaire de Tiflis (Géorgie), demeurant rue Mounin.

Dans sa chute, M. Maiselsohn s'est fait des contusions sans gravité.

# FOIRES ET MARCHES

MARCHE AUX BESTAUX DE LYON

DE LYON

Bœufs. — Amenés 1107; renvoi
0; abattois 109. Génisses et châtrons Bourbonnais première qualité 910 à 980; deuxième qualité
830 à 900; Choletais, Bretons,
Normands 750 à 870; génisses Limousines hors choix inc.; génisses et châtrons Limousins 900 à
1000; taureaux Bourbonnais écurie 800 à 875; Salers 740 à 850;
gros bons bœufs blancs 860 à 940;
bœufs de pays 850 à 920, au poids
mort. Bonnes vaches grasses 1400 à

1500 : vaches fournitures 1200 à 1300 : bêtes maigres 850 à 1.100 ; prix extrêmes vifs 450 à 1020. Ven-

Paris, 28 mai au soir. La décision prise par le roi des Belges a permis à l'ennemi de renforcer la pression dans le Nord où les troupes britanniques et françaises combattent toujours avec la même ré-

Des combats qui se dévelop-pent favorablement pour nos troupes continuent sur la Som-

# En 15 jours ennemis ont été détruits

Dans les milieux autorisés bri anniques on fixe à 1.575 au poins le nombre d'appareils al-emands abattus entre le 15 et le

eté officiellement établie.
On estime à Londres que ces
pertes jointes à celles tout récemment infligées à l'ennemi par
la D. C. A. française et les infanteries alliées et aux pertes par
accident portent au moins à 2,000
le nombre d'avions dont le Rejch deux semaines.

d'environ 4.500 pilotes, observa teurs, navigateurs et mitrailleurs

# **BOURSE DE PARIS**

Banque (a terme)

Cambodge, 206. — Canadian Eogal, 50.75. — Caoutchoucs, 149. —
Chartered, 170. — Crown Mines, 2.630. — De Buers, ordinaire, 990; préf., 1.410. — East Rand, 424. —
Goldfields, 426. — Michelin, 1.148. — Gnôme, 1.219. — Phosphates Constantine, 379. — Phosphates Tunisien, 210. — Rand Mines, 1.325. — Sub Nigel, 2.085.

DEDES DU 28 MAI 1940

Urbain Emile-Joseph, 52 ans, cantonnement des Forges Stéphanoises, rue Carvès. — Blanc Mariette, 60 ans, sans profession, rue de Lyon, 46, veuve de Paul Martin. — Bonnefoi Roger-Pierre, 5 môis, rue Vial, 1, fils de Marcel et de Pierrette Goubier. — Hilaire Felix, 40 ans, soldat au dépôt 131, 23 Cie, au Puy (Haute-Loire). — Didier Jeanne, 73 ans, sans profession, rue du Guizay, 3, veuve de Jean Bonhomme. — Lafarge Anna, 50 ans, sans profession, rue Antoine-Durafour, 42, veuve de Joseph Touron. — Brun Adolphe, 53 ans, manœuvre, rue du Puits-de-la-Loire, 12. — Girard Jeanne, 31 ans, sans profession, rue des Passementiers, 35, éponse Poinat, — Prestot Jules, 4 mois, à Méons (roulotte), fils de Jules et de Angélique Debarre. — Novalet Simon, 92 ans, retraité des mines rue Paul-Bert 6. — Chaivalet Simon, 92 ans, retraité des mines, rue Paul-Bert, 6. — Chai ze Antoinette, 61 ans, sans pro fession, boulevard Pasteur, 7.
épouse de Jacques Garde. — Mafion Raymond-Etienne-Marcel,
13 ans. rue Martin-Bernard, 2,
11s de J.-M. et de Antoinette Portal. NAISSANCES

Baure Denise-Rose-Jeannine. Baure Denise-Rose-Jeannine, —
Dubœuf Maurice-André-François,
Mesnage Jacqueline-Juliette-Maryse, — Grange Bernadette-Marie, — Koch Louis, — Fournier
Odette-Antoinette-Fanny, — Duplain Jean-Marc, — Cros JeanPaul Maria aul-Marie.

Funérailles du 29 Mai

Sabatier Alixe, 44 ans. église aint-Charles, 8 heures. — Bréas ouise, 67 ans. église St-Louis heures. — Fraisse Antoinette ans. église Jomayère, 9 heu-50 ans, église Jomayère, 9 heures. — Rouveure Charles, 66 ans. église Saint-Charles, 9 heures 15. — Ragey Jean-Marie, 79 ans. église de Montaud, 10 heures. — Blanc Mariette, 60 ans. rue de Lyon, 46, 8 heures. — Lafarge Afina, 50 ans. église Valbenoîte. 10 heures. — Bonnefoi Roger, 5 mois, rue Vial, 1, 14 heures 30. — Giraud Pierre, 79 ans. devant rue Camélinat, 3, 16 heures 30.

## - T. S. F. -

RADIO-JOURNAL DE FRANCE Emissions d'informations sur tous les postes français: 6 h, 30, 7 h, 30, 8 h, 30, 11 h, 30, 12 h, 30, 13 h, 30, 16 h, 30 (sauf le dimanche), 18 h, 30, 19 h, 30, 21 h, 30, 23 h, 30. Radio-Paris seulement

RADIO-ACTUALITES

# AUX RÉFUGIÉS

Nous continuons à recevoir d'innombrables lettres de réfugiés demandant des nouvelles de leurs parents. Nous ne sommes pas autori-

sés à publier ces lettres. Nous avons transmis cellesci à la Croix-Rouge, Association des Dames Françaises, 16 boulevard Raspail, Paris (7°) et au bureau de renseigne-ments pour les Belges, récemment créé à Poitiers (Ecole communale de la rue d'Oléron) qui ont, seuls, qualité pour répondre.

Le courrier des évacués, — Un courrier comportant plus d'un mil-lion de correspondances à destina-tion des habitants des régions et des localités évacuées est en ins-tance à Paris et dans les départe-ments d'accueil.

ance a ratis et anne ments d'accueil.

Evacués, faites-vous connaître sans délai au bureau de poste de votre nouveile résidence afin que les P. T. T. puissent vous y adresser votre courrier.

Pensions. — L'attention des évacués, titulaires de pensions, est appelée sur les dispositions arrêtées par le ministre des Finances pour faciliter le palement des arrérages qui leur sont dus.

Les titulaires d'une pension civile ou militaire, d'une allocation aux grands invalides, d'une allocation provisoire d'attente, de la retraite du combattant, d'un traitement de la Légion d'honneur ou de la Médaille militaire, etc., qui se trouvent éloignés du guichet du compatble sur la caisse duquel le palement est assigné, peuvent demander le règlement des arrérages qui leur sont dus à la caisse du comptable du Trésor (trésorier-payeur général, receveur des finances, ou percepteur) ou du comptable des postes de leur nouvelle résidence.

Sauvegarde des biens belges. —

Sauvegarde des biens belges. Salvegarde des biens beiges. —
La sauvegarde des biens appartenant à des personnes physiques ou
morales se trouvant en territoire
belge fait l'objet d'un décret du
ministre du Blocus, paru hier à
l' « Officiel », et impliquant leur
déclaration dans un délai de trois
mois.

mois.

S. N. C. F. — Certains agents de la S. N. C. F. ou leurs familles, ayant présenté à la Caisse de prévoyance une demande de remboursement, quittent leur résidence habituelle avant de recevoir le mandat qui leur est destiné.

Ils sont priés de faire connaître d'urgence leur nouvelle adresse à ladite Caisse, au Casino d'Houlgate (Calvados), pour permettre à celle-ci de leur envoyer rapidement ce qui leur est dû.

## **NEVERS**

Etat civil du 28 mai. — Naissan-tes. — Guy Denance, 1, rue de Pa-ris; Rollande Genonceaux, 1, rue is Paris; Marie-Claude Kiesgen, de Paris; Marie-Claude Kiesgen, 8 rue Hoche.
Décès. — Emmanuel Gaillard, 57 ans, retraité du P.-L.-M., époux de Marie Murezau, 14, rue St-Didier; Isidore Dion, 80 ans, jardinier, veuf de Marie Planson, 1, rue de Paris; Marie Moreau, 68 ans, s. p., 24, rue Jean-Gautherin; Louise Lancelot, 84 ans, ancienne lingère, veuve de Victor Rochevrier, 13, rue du Chemin-de-Fer; Marie Bourriquet, 44 ans, s. p., 24, rue de la Rotonde; Georges Josse, 63 ans, employé de commerce, époux de Edma Georges, 1, rue Commandant-Barat.
Camouflage des lumières. — Des

Camouflage des lumières. — Des procès-verbaux ont été dressés con-tr) : Mme Baste, 44, rue Sainte-Valière ; Marc Robert, monteur, 27, rue P.-L.-M.

Bagages en souffrance dans les ares. — Les gares, notamment elles de Nevers et de Moulins, sont eux bagages, vélos, voitures d'en-

fant, etc...

La S.N.C.F. prie instament les propriétaires de tous ces objets de les retirer d'urgence.

A défaut de livraison rapide, le chemin de fer risque de se trouver dans l'obligation de les faire conduire dans un magasin public. L'activité de la gendarmerie. Au cours de la gendarmerie, — Au cours de la journée du samedi 25 mai 1940, les brigades de gen-darmerie de la section de Nevers ont contrôlé plus de 900 véhi-cules, ainsi que cyclistes et piétons. Quatre arrestations ont été opé-rées.

L'évacuation de certaines régions a fait affluer, dans notre ville, le personnel de certains services pu-blics et des ouvriers qui viennent renforcer les effectifs des usines travaillant pour la défense natio

ale.

Il est nécessaire de procurer à es personnes des logements pour ux et leurs familles.

Le préfet a le pouvoir de réquitionner tous les locaux disponi-

bles.
Les propriétaires qui disposeraient de chambres peuvent éviter
la réquisition en faisant, à la mairie, la déclaration des pièces, meublées ou non, dont ils peuvent disposer et qui pourraient être louées
par accord amiable.
Il est donc de leur intérêt de répondre, sans tarder, au présent appel

# CHAMBRE DES MÉTIERS DE LA NIÈVRE

lieutenant Durr, chef du détachement de Nevers du Service des fabrications dans l'in-dustrie, a adressé à M. le président de la Chambre des métiers à Nevers (Nièvre), la lettre suivante

« Monsieur le président, « J'ai l'honneur de vous in-former que j'ai à placer immé-diatement le pius grand nombre possible de caisses à munitions, neme par quantités minimes, no représentant qu'un faible volu

« Cette caisse, excessivement simple, peut être exécutée par ous les artisans menuisiers, et e vous prie de vouloir bien laire porter à leur connaissance, aire porter à leur connaissance, par voie de la presse, que je peux, de suite, leur passer des commandes dont la régularisaon suivra deux ou trois jours

Ces artisans obtiendront au létachemeni, 6, rue de Mouësse service prospection), tous les enseignements nécessaires pour eur permettre de commencer nmédiatement la fabrication. « Veuillez agréer, etc. »

## AUX ASSISES DE LA NIÈVRE

Un meurtrier condamné à cinq ans de réclusion

La Cour d'assises de la Nièvre avait à juger, lundi dernier, le nommé Stéphane, nomade, qui avait tué son gendre, Sterle, d'un coup de couteau. Ces nomades, qui habitaient des roulottes, étaient en stationnement sur le territoire de la commune de Saint-Saulge.
C'est pour une question d'argent qu'une dispute éclata entre le heau-père et le grandre dispute

gent qu'une dispute éclata entre le beau-père et le gendre, dispute qui dégénéra en rixe et se ter-mina par un meurtre. Après le réquisitoire de M. Ga-nière, procureur de la Républi-que, et la plaidoirie de Me Hu-gon, défenseur de Stéphane, ce dernier a été condamné à cinq ans de réclusion.

### Interdiction des brassards et insignes

Le maire de la Ville de Nevers l pris l'arrêté suivant : Article premier. - Le port des rassards et insignes de toute nature autres que ceux de la Croix Rouge et des commissions de réception de ravitaillement est interdit sur le territoire de la commune de Nevers à toute personne qui n'aura pas été

accréditée par l'autorité muni-Art, 2. — Les autorisations se-cont accordées par le maire et eront toujours révocables. Les personnes autorisées de-ront être munies d'une carte d'identité réglementaire. Art 3. — Toute infraction sera

poursuivie conformément à la Art 4. — M. le commissaire de police est chargé de l'exécu-tion du présent arrêté.

### Union départementale des syndicats ouvriers de la Nièvre

Permanences du bureau de l'U.D. Lundi, 17 heures; mardi, 19 neures; mercredi, 17 heures; eudi, 18 heures; vendredi, 18 neures; samedi, 19 heures. eures ; samedi, 19 heures.
Nous informons nos syndicats
u'en l'absence de Mº Sainson,
nobilisé, Mº Hugon a bien vou1, avec son dévouement habiuel, accepter la délicate tâche
'avocat-conseil de l'U.D.
Nous romagies.

Nous remercions très vivement le Sainson des services rendus au mouvement syndical et nou-assurons Me Hugon de notre pro Le bureau de l'U. D.

# Dans le Département

COSNE-SUR-LOIRE Etat civil. — Naissances. — Jacques-Léon-André Lebras, aux Cortillats; Catherine-Charlotte-Marie-Jacqueline Anthoine, rue Saint-Jacques, 2; Jean-Camille Laurent, rue Saint-Jacques, 2; Pierre-Yves Michel, rue de Paris, 96; Bernard Schuldiner, rue Saint-Jacques, 2; Bernard - Paul - Pierre Vadot, rue Gambetta, 16

Gambetta, 16. Décès. — Eloïse-Honorine Massé, Vallere; Marc Robert, monteur, 27, rue P-L-M.

Ivresse publique. — Les nommés Donnec Raymond, chef d'équipe à la SIAMEC, demeurant rue des Sablons, et Benguessoum Belgacem, demeurant à Saincalze, ont fait l'objet de procés-verbaux pour lyresse publique.

Procès-verbaux. — Des procés-verbaux pour lyresse publique.

Procès-verbaux. — Des procés-verbaux ont été dressés contre : Chabachim Georges, 50, avenue Jean-Jaurés, à Imphy, qui transportait un passager sur le cadre de son velo ; Mme Parker, 10, rue Saint-Didier, pour avoir laissé divaguer son chien dans le Parc ; Mme J., et Mme Ch., pour ne pas s'etre conformées aux réglements sur l'ins-

VARENNES-LES-NEVERS Un cœur dur... — Un de nos lec-teurs nous signale le fait suivant : De malheureux réfugiés, après avoir échappé à la mitraille des avions allemands, après avoir erré teurs nous signale le fait suivant :

De malheureux réfugiés, après avoir échappé à la mitraille des avions allemands, après avoir erré sur les routes, pendant quinze jours, poursuivant leur pénible exode arrivèrent en voiture dans la commune de Varennes-les-Nevers.

Ils s'adressèrent à un propriétaire, M. V..., pour garer leurs voitures et loger leurs chevaux.

A la grande stupéfaction des réfugiés, ce Français leur opposa un

refus et leur interdit de pénétr dans sa propriété. Cet acte d'égoïsme fut sévère-Fort heureusement, des voisins plus charitables, leur donnérent l'hospitalité.

### Blessé en gare de Bourges

Bourges, 28 maî.

Alors qu'il travaillait sur la voie, dimanche après-midi, un homme d'équipe de la S.N.C.F., Eugène Despaux, 28 ans, domicilié avenue Nationale, a été surpris par une rame en manœuvre. Il a été relevé avec de graves blessures au bras droit et la jambe gauche broyée. Transporté à l'Hôtel-Dieu, M. Despaux a dû subir l'amputation de la jambe.

## Tribunal correctionnel DE GIEN

Voici le compte rendu de l'audience du 24 mai 1940:

Chasse en temps prohibé. —
Maurice Bongibaut, cutivateur à St-Aignan-le-Jailiard, a été surpris le 31 mai dernier, en action de chasse, au lieu dit « Le bois du patis du Bœuf »; il venait de tuer Cux faisans.

Il reconnait les faits et est condamné à 100 francs d'amende avec sursis; la confiscation du fusil est, en outre, ordonnée.

— Georges Paillard, cultivateur à Saint-Gondon, mobilisé à Libourne, étant en permission, est allé, le 25 février, tendre un piège à lapins, au lieu dit « Le bois Charles », commune de Saint-Gondon.

Il ne réussit qu'à prendre une patte de faisan. Procès-verbal lui fut dressé par le garde Gravelet.

Cette patte de faisan lui coûte 100 francs d'amende avec sursis et le prix du permis général.

Coups et blessures, — Alexis Mirlou, fermier à Villemurlin, braconnier et voisin vindicatif, rencontrant la femme du garde Milhiet, se jeta sur elle pour la frapper à la figure avec son poing. Cette petite vengeance lui allonge son casier judiciaire de 8 jours de prison avec sursis et 25 francs d'amende.

Il devra, en outre, verser à la victime, à titre de dommages-inté-

prison avec sursis et 25 francs d'amende.

Il devra, en outre, verser à la victime, à titre de dommages-intérêts, la somme de 500 francs.

André Mhun, cultivateur à Châtillon-sur-Loire, a une femme un peu volage et cuisinière; il veut la « dresser » à coups de poing Le tribunal, estimant que c'était un mauvais procédé, le condamne à 25 francs d'amende.

Ivresse, — Joseph Joffard, journalier à Briare, a été trouvé en état d'ivresse, dans les rues de Briare, le 21 avril 1940. Il comparait et expose au tribunal qu'aucune cure ne pourra le guérir. Pour freiner son penchant, le tribunal lui infiige un mois de prison.

Hausse illicite, — Emile Cherreau marchand de bois à Gien, est condamné, pour hausse illicite sur le bois, à 100 francs d'amende.

Défaut d'inscription de voyageurs, — La veuve Crochet Madeleine, hôtelière à Gien, pour ne pas avoir tenu à jour ses registres d'inscription de voyageurs, est condamnée à une contravention de 10 francs.

amnée à une contravention de damnee a une contravention de 10 francs.

Blessures involontaires. — William Perrin, conducteur d'autos à Coullons, revenait avec des amis, d'une promenade à Pithiviers. lorsque, passant à St-Florent-le-Zeune, il eut un petit moment d'inattention; la voiture s'engagea entièrement sur l'accotement de la route et fut arrêtée par un pommier se trouvant en bordure. Parmi les occupants de la voiture, seul M. Commaille, débitant à Coullons, fut légérement blessé. Perrin est condamné à 16 francs d'amende.

— Fernand Tardivot, cultivateur à Ascoux, suivait le boulevard Jeanne-d'Arc, à Sully-sur-Loire, le 23 janvier 1940; au moment où il traversait le carrifour formé par le boulevard Jeanne-d'Arc et la route nationale 448, sa voiture en-

le boulevard Jeanne-d'Arc et la route nationale 448, sa voiture entra en collision avec l'automobile conduite par Mme Posso, qui venait à sa droite. Mme Posso fut légèrement blessée et sa voiture fut gravement endommagée.

Le tribunal condamne Tardivot à 25 francs d'amende pour le délit et à trois amendes de 6 francs pour les contraventions.

Mme Posso obtient 5.500 francs à titre de dommages-intérêts.

— Le tribunal rend son jugement dans l'affaire Chalmin, l'accident du « Tiers Etat », commune de Bonny-sur-Loire, du 29 août 1939.

Chalmin est condamné à 6 mois

MECANICIENS

pour travaux d'ateliers et de chantiers sont demandés URGENCE

pour chantier longue durée Frais de voyage remboursés après un mois d'essai satisfaisant. Ecrire ou se présenter avec références Entreprises Barrage de Genissiat à Injoux Genissiat (Ain).

Bureau des Domaines de Roann

Vente de Véhicules Automobiles Le Samedi 8 juin 1940, à 8 h. 30, et à partir de 14 heures, il sera procédé à l'Entrepôt de matériel automobile de Mably. à la vente aux enchêres publiques de

81 Véhicules Automobiles et de 69 Motocyclettes Pour tous renseignements, s'adresser au Receveur des Domaines de Roanne, 40, rue Brison (télép. 28-54), ou à la Direction des Domaires, 10, rue Roger-Salengro, à Saint-Etienne (tél. 55-39)

CITE OUVRIERE, confections hom-U mes, 14, rue du Théâtre, de-mande personne pouvait faire re-touches chez elle. 162. on demande une DACTYLO-FAC-TURIERE très au courant, de préférence connaissant la régle. Sè-rieuses références exigées. Ecrire sans timbre, SOCIETE LABOR, rue Gérentet. 2, Saint-Etienne. 161

PETITES ANNONCES

EMPLOIS OFFERTS

MAISONS RECOMMANDEES Ils sont solides, modernes très meublants les LITS des LITERIES DE FRANCE, 4, r. J.-Dormoy (Marengo) Saint-Etlenne

PRODUITS ALIMENTAIRES UILE D'OLIVE extra garantie

pure. Colls postal de 10 k. (8 litres 1/2net): 175 fr. Filtrée: 185 fr. Colls postal de 20 k. (17 litres net): 345 fr. Filtrée: 360 fr. Roger Azria, 1, rue Georges-Chretten, Sfax (Tunisie). 1.001. COURS ET LEÇONS Cténo-dactylo, comptabilité, lan-

de Commerce, 13, r. République.

Etudes de Mº DE VERNON, notaire, à Cusset (Allier) et de Mº J.-J. TERRIS et F. COURCHET, commisaires- priseurs, à Nice

Les mardi 4 juin et jours suivants VENTE AUX ENCHÈRES SUR PLACE par le ministère de Me CASSARD, sup, de Me de VERNON, notaire, de tout le MATERIEL et du MOBILIER garnissant l'HOTEL INTERNATIONAL à Vichy

300 CHAMBRES MODERNES acajon et citronnier, marquette et autres, materiel, mobilier, argenterie de restaurant, belie et très complète instanation de cuisine très belle et importante longerie. Nombreux et hons tapis et passages, rideaux, etc...

Détails et renseignements sur demande aux études de Me de VERNON, notaire à Cusset Allier) et de Me J.-J. TERRIS et F. COURCHET, commissaires-prisaurs, à Nice, 3, rue Provana

Le très important IMMEUBLE DE L'INTERNATIONAL A VICHY FACE AU PARC ET AU CASINO SERA VENDU PAR APPARTEMENTS

S'adresser ou écrit soit à M. l'Administrateur de la Société, soit à M. SAGLIA, International, VICHY (téléphone 25-65).

和